

# Programme d'accompagnement des communes pour la préservation de la ressource en eau

## *Territoire concerné*

---

### **Pigny**



## *Date de mise en œuvre du projet*

---

2019-2020

## ***Description du projet Objectif Climat 2030***

---

« Objectif Climat 2030 » est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

Sur la base de l'état des lieux, des axes d'adaptation prioritaires sont identifiés pour définir les mesures à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique, permettant ainsi de mener des actions sur :

- La désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- La sobriété et les économies d'eau.

Ces volets complémentaires permettent de traiter la majorité des sujets liés à l'eau et à l'adaptation aux changements climatiques : gestion des eaux pluviales, risque inondation, sécheresse, zones humides, trames verte et bleue, biodiversité...

Ce travail est compilé dans un plan d'actions, qui détaille les actions concrètes à réaliser et fixe également des échéances et des indicateurs permettant leur suivi.

Afin de faciliter la mise en œuvre, des fiches techniques détaillées sont proposées par l'association.

Enfin, tout au long de l'action, il est primordial que les acteurs du territoire s'approprient la démarche et les enjeux du projet, ce qui implique de leur donner des clés de compréhension. Des interventions pédagogiques et ludiques sont organisées à destination du grand public et des jeunes, permettant de renforcer l'implication citoyenne autour du projet. La sensibilisation des habitants se fixe l'objectif de provoquer des prises de conscience et des changements de comportement

# Les points forts du territoire

## Les points forts de la commune

Le service des espaces verts a mis en place des **mesures pour limiter drastiquement leurs consommations d'eau** et ils sont dotés d'un **plan de gestion différenciée**.

La mairie a subi une **véritable transformation en 2018**. La réfection entière du bâtiment a permis de réaliser une isolation renforcée par l'extérieur et du sol, remplacement des menuiseries, remplacement de la chaudière fioul pour une pompe à chaleur. Selon l'étude réalisée, ces travaux devraient permettre **une économie de 63 % sur la facture énergie**, tout en rendant le bâtiment accessible pour les personnes à mobilités réduite.

Des **travaux d'isolation** ont également été réalisés à la salle des fêtes fin 2018 (remplacement de des huisseries, installation d'une pompe à chaleur, abaissement du plafond...) permettant ainsi de réaliser une économie sur la facture d'énergie de près de 50%.

Des travaux sur les réseaux eaux usées ont été réalisés d'octobre 2018 à janvier 2019 afin de réduire l'intrusion d'eau parasite dans le réseau.

La commune a posé deux débitmètres pour assurer un meilleur suivi des volumes mis en distribution, mais également gagner en réactivité et en fiabilité dès le déclenchement de recherche de fuites, afin de limiter les pertes d'eau.

## Les points forts des habitants

Certains habitants **recupèrent les eaux de pluies** principalement pour arroser leur potager et leurs fleurs.

# Les points à améliorer

- Mettre en place des récupérateurs d'eau de pluie pour les espaces verts, voirie et nettoyage des véhicules ;

Des **petits équipements pour économiser l'eau** ont été installés dans les bâtiments publics rénovés (chasse d'eau double commande). D'autres équipements économes pourraient venir compléter ceux déjà mis en place permettant de renforcer d'avantage les économies d'eau sur ce secteur.

- Limiter l'imperméabilisation des sols dans les futurs projets d'aménagements ;
- Accompagner les futurs habitants dans la conception de leurs habitats pour éviter une gestion des eaux pluviales au « tout tuyaux ».

## ***Proposition de plan d'actions***

---

### Actions à destination des élus

**Action 1 :** Proposer uniquement les futurs projets d'aménagement incluant la déconnexion des eaux pluviales du réseau et gérer l'infiltration à la parcelle si la nature du sol le permet.

**Action 2 :** Inscrire dans le PLUi des recommandations et obligations pour récupérer les eaux de pluies et gérer l'infiltration à la parcelle si la nature du sol le permet.

**Action 3 :** Utiliser des revêtements perméables lors de la rénovation ou la création de chemins, parkings, routes.

### Actions à destination des services municipaux

**Action 4 :** Suivre les consommations d'eau sur l'ensemble de la commune par grands secteurs.

**Action 5 :** Installer des éco-mousseurs sur les robinets des bâtiments communaux accompagnés par des messages de sensibilisation.

**Action 6 :** Installer des récupérateurs d'eau de pluies pour les espaces verts.

**Action 7 :** Passer progressivement le cimetière en cimetière végétalisé.

**Action 8 :** Plantation d'un verger sur l'ancien terrain de pétanque.

### Actions à destination des habitants

**Action 9 :** Organiser une distribution de sachets de graines et/ou d'arbres et diffuser des conseils de plantation et d'entretien des végétaux.

**Action 10 :** Sensibiliser aux économies d'eau au jardin et à la maison.

## ***Avec le soutien de***

---



L'agence de l'eau Loire-Bretagne



La région Centre-Val de Loire